



## Dans le cadre de l'AVEMA, réparation pénale ordonnée par le juge, la Banque Alimentaire de l'Ain accueille de jeunes mineurs

- Au tribunal, une éducatrice spécialisée reçoit le mineur et ses parents, rappelle la loi et les conséquences lorsqu'on l'enfreint.
- Elle essaie de lui faire comprendre qu'il est autre chose qu'un délinquant.
- A l'égard des victimes elle lui fait écrire une lettre d'excuse.
- Elle nous confie le jeune dans le cadre d'un travail d'intérêt général.
- A noter moins de 4% de récidive.

## Témoignage reçu à la Banque Alimentaire d'un jeune venu travailler dans le dépôt - *texte intégral* -

« « « « « Tout compte fait on ne vie pas si mal qu'on peut le dire, car en effectuer cette réparation pénal j'ai pus apercevoir que dans le malheur qu'on dit de notre vie, on a vraiment pas à se pleindre , surtout quand on voit le nombre de familles qui prennent de la nourriture dans les associations mise en place pour les aider, on réfléchit deux fois avant de dire que cette société et un enfer et que la vie est pourrie.

Dans ce stage, j'ai comprendre à quel point les bénévoles aimait ce qu'ils faisaient, car c'est une passion pour eux d'aider son prochain et c'est ce qui font jour après jours, et si ils se lèves le matin avec le sourire c'est parce qu'ils savent qui vont encore faire des heureux aujourd'hui, en leur offrant de la nourriture et d'autres produits.

Pour moi, ce n'est pas une association, mais une petite entreprise de bonheur pour autrui.

Quand on voit leurs motivation à aider les personnes en difficultés on pourrait se demander ou ils trouvent cette pêche, car c'est vraiment un endroit où le dynamisme n'est pas nul !!!

Cette réparation m'as apporter énormément de chose que je ne peux vous le décrire tellement c'est ...TOUCHANT... de voir des personnes qui ont le coeur sur la main! » » » » » » » »